**MUNICIPALITÉ DE COMPTON**

**PROCÈS-VERBAL**
**RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME**
**15 juin 2026 à 18h00**
**Salle du conseil de l'hôtel de ville**
**3, chemin de Hatley**

---

**Présences :**
Jérémie Dumont-Grant, président et conseiller
Jasmin Desmarais, conseiller
Jean-Pierre Charuest, Maire
Nicole Couture, citoyenne
Danny Roy, citoyen
Martin Limoges, citoyen

**Absent :**
Martin Ferland, citoyen

Samuel Schinck, responsable de l'urbanisme, agit à titre de secrétaire du CCU.

---

## 1. Ouverture de la réunion

À 18h05, ayant constaté le quorum, monsieur Jérémie Dumont-Grant, président du CCU, ouvre la réunion.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

## 3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

### 3.1. Réunion du 19 mai 2026

Le compte-rendu de la réunion est déposé.

## 4. Suivi de la dernière réunion

### 4.1. Demande d'approbation PIIA – Noyau villageois – Agrandissement résidentiel– 6664 route Louis-S. St-Laurent

Une demande de permis a été déposée afin d'agrandir le bâtiment résidentiel vers l'arrière.

**CONSIDÉRANT QUE** la volumétrie de l'agrandissement s'intègre avec le bâtiment d'origine;

**CONSIDÉRANT QUE** le matériau utilisé s'harmonise avec le secteur environnant;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de permis a été analysée en suivant les objectifs et les critères établis au règlement PIIA;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux proposés respectent les dispositions du règlement de zonage;

Le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de permis aux conditions suivantes;

**Proposé par : M. Jasmin Desmarais**

## 5. Nouveaux points

### 5.1. Demande d'usage conditionnel – La Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité — 6745 - 6747 route Louis-S. St-Laurent

Une demande d'usage conditionnel a été déposée afin d'utiliser le presbytère comme logement.

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les critères d'analyse relatifs à la zone P1;

**CONSIDÉRANT QUE** le presbytère n'est actuellement pas utilisé;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a une pénurie de logement;

**CONSIDÉRANT QUE** la cohabitation entre l'usage résidentiel et l'usage lieu de culte est compatible;

Le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande.

**Proposé par : M. Martin Limoge**

### 5.2. Demande d'approbation PIIA – Bâtiment d'intérêts – Rénovations– 50 chemin Hatley

Une demande de permis a été déposée afin de reconstruire et agrandir un patio arrière, ajouter une nouvelle porte de patio et remplacer une porte existante.

**CONSIDÉRANT QUE** les couleurs et le type des matériaux proposés s'harmonisent avec le bâtiment principal;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux proposés respectent les dispositions du règlement de zonage;

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux ne seront pas visibles du chemin;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande de permis a été analysée en suivant les objectifs et les critères établis au règlement PIIA;

Le CCU recommande au conseil municipal d'autoriser la demande de permis.

**Proposé par : Mme Nicole Couture**

## 6. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCU sera le 13 juillet 2026.

## 7. Levée de la réunion

La réunion est levée à 19h50.

Jérémie Dumont-Grant
Signé avec ConsignO Cloud (25/06/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Jérémie Dumont-Grant
Président du CCU

Samuel Schinck
Signé avec ConsignO Cloud (30/06/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.
notarius

Samuel Schinck
Secrétaire du CCU